
**Nombre de membres
en exercice** : 10

Séance extraordinaire du mercredi 20 décembre 2017

L'an deux mille dix-sept et le vingt décembre l'assemblée régulièrement convoquée le 20 décembre 2017, s'est réunie sous la présidence de Pierre RICHIERO.

Présents : 6

Sont présents : Pierre RICHIERO, Christian MORTEMOSQUE, Didier BERNARDI, Raymond ROUSSELY, Olivier DELCROS, David HILAIRE

Votants : 8

Représentés : David COWAN, Margaret COWAN

Excuses : Nicolas GINESTET

Absents : Alain JOLY

Secrétaire de séance : Christian MORTEMOSQUE

Ordre du jour:

- Vente d'une parcelle à Madame Constantin Denise au lotissement de "Versailles"
- Questions diverses

1. VENTE DE UNE PARCELLE AU LOTISSEMENT DE "VERSAILLES" - DE 2017 050

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la demande de Madame BOURGNÉ Denise épouse CONSTANTIN domiciliée "Caillevel" à LAUZUN (Lot-et-Garonne), qui souhaite acquérir une parcelle au lotissement "Versailles": il s'agit de la parcelle cadastrée section ZD n° 130, pour une surface totale de 790 m².

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents:

- Décide de fixer le prix de vente pour la parcelle indiquée ci-dessus à **16 Euros le m²**,
- Accepte de vendre à **Madame BOURGNÉ Denise épouse CONSTANTIN**, "Caillevel" à LAUZUN, la parcelle cadastrée section ZD n° 130 au prix de 16 € le m², **soit 12 640.00 (douze mille six cent quarante) Euros**,
- Autorise Monsieur le Maire à signer l'acte de vente relatif à cette transaction.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures.

Le secrétaire de séance,
Christian MORTEMOSQUE

Le Maire,
Pierre RICHIERO